

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CF545

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	0
Compétitivité	0	0
Cohésion	0	3 400 000 000
300 000 emplois jeunes (<i>ligne nouvelle</i>)	3 400 000 000	0
TOTAUX	3 400 000 000	3 400 000 000
SOLDE	0	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	0
Compétitivité	0	0
Cohésion	0	4 100 000 000
300 000 emplois jeunes (<i>ligne nouvelle</i>)	4 100 000 000	0
TOTAUX	4 100 000 000	4 100 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pendant que le Gouvernement s'entête et continue à accumuler les cadeaux aux grandes entreprises et aux plus riches, rien n'est vraiment fait pour endiguer la crise de l'emploi ni pour aider les nombreuses personnes plongées ou maintenues en situation de chômage pendant la période de crise sanitaire. Depuis janvier, malgré la possibilité pour les entreprises de recourir au chômage partiel, plus de 600 000 emplois ont été détruits. La situation est particulièrement alarmante pour les plus jeunes, chez qui le taux d'emploi atteint son niveau le plus bas depuis au moins 1975 (année où l'Insee a commencé à le mesurer).

Alors qu'ils et elles sont des centaines de milliers à arriver sur le marché de l'emploi, le Gouvernement se contente d'un plan jeune, qui passera notamment par le recours à un « dispositif de réduction du coût du travail » à hauteur de 4000 €/an entre 1 et 1,6 Smic pour l'embauche de jeunes. Il s'agira donc d'une subvention à l'emploi, qui repose sur l'idée archaïque selon laquelle baisser les « charges » pesant sur les entreprises, leur permettrait de produire et d'embaucher davantage. C'est une hypothèse particulièrement fautive dans une période comme la nôtre où les marchés intérieurs et extérieurs restent déprimés. Les freins à la création d'emploi ne résident pas dans leur coût, mais dans l'absence de perspectives d'offres correspondantes.

Nous proposons donc de créer le plus vite possible 300 000 emplois jeunes avec des contrats de 5 ans payés au SMIC, pour un coût d'environ 5,7 milliards d'euros pour l'État, et consacrés au service public. Le transfert des crédits de l'action « Jeunes » de la mission « Cohésion » à hauteur de 3,4 milliards d'euros en autorisations d'engagement et 4,1 milliards d'euros en crédits de paiement, vers la création d'un nouveau programme « Création de 300 000 emplois jeunes » permet d'engager une première grande salve d'embauches.